

FRASNES-LEZ-ANVAING. — Un arrêté ministériel du 13 juin 2017 approuve le plan communal d'aménagement dit « du Monceau » à Frasnes-lez-Anvaing (Frasnes-lez-Buissenal) et le plan d'expropriation annexé audit plan communal.

FRASNES-LEZ-ANVAING. — Un arrêté ministériel du 30 juin 2017 adopte définitivement le périmètre du site à réaménager n° SAR/TLP229 dit « Ancien Ets Battard, station-service et café « Le Sympa » à Frasnes-lez-Anvaing (Frasnes-lez-Buissenal) qui comprend les parcelles cadastrées à Frasnes-lez-Anvaing, 1^{ère} division, section C, n^{os} 836R, 836S, 836T, 837A et 842D.

Le plan annexé à l'arrêté peut être consulté sur le site internet du Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la Direction générale opérationnelle Aménagement du Territoire, Logement, Patrimoine et Energie.

HERVE. — Un arrêté ministériel du 29 juin 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 4 « Route de Bolland » de Herve (Herve), approuvé par arrêté royal le 15 mars 1971.

LIEGE. — Un arrêté ministériel du 30 juin 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 3 à Liège (Bressoux) approuvé par arrêté royal du 3 mai 1957 et de ses révisions partielles approuvées par les arrêtés royaux du 29 octobre 1957, du 27 novembre 1959, du 28 mars 1960, du 30 octobre 1961 et du 11 juin 1975.

LIEGE . — Un arrêté ministériel du 30 juin 2017 approuve l'abrogation totale du plan communal d'aménagement n° 8 dit « Centre culturel et sportif au lieu-dit « Théâtre de verdure » à Liège (Angleur) approuvé par arrêté royal du 5 mars 1976.

MARCHE-EN-FAMENNE. — Un arrêté ministériel du 7 juillet 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Marche-en-Famenne.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Marche-en-Famenne.

MODAVE. — Un arrêté ministériel du 30 juin 2017 approuve le renouvellement partiel de la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Modave, tel que contenu dans la délibération du conseil communal du 25 janvier 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Modave.

NEUPRE. — Un arrêté ministériel du 29 juin 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Neupré suivant la proposition contenue dans la délibération du conseil communal du 30 mars 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Neupré.

SPRIMONT. — Un arrêté ministériel du 29 juin 2017 modifie la composition de la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité de Sprimont suivant la proposition contenue dans la délibération du conseil communal du 29 mai 2017.

La liste des membres peut être consultée auprès de la DGO4, Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Direction de l'Aménagement local, rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 Jambes, et auprès de l'administration communale de et à Sprimont.